Grand Massacre

DANS LES

MODES!

CHEZ

WOODCOCK.

La vente semi-annuelle est commencé

CE MATIN.

Pour détails voyez les grands affiches et pour avoir de bons *bargains* venez à bonne heure au

Magasin populaire de Modes,

39 Rue Spark.

PATINOIR A ROULETTES

Ouvert tous les soirs.

Avec musique complète, les mardis, jeudis et samedis soirs.

[Aussi tous les matins de la semaine.]

Alex. Hunter,
Propriétaire.

Thomas Leblanc,

TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M A. D. Richard, rue Sussex.

Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.

N. B.—Hardes fines une spécialité.

Pour les Incendiés.

M. E. G. Laverdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à $2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplets, huile, mastic, ferronneries à une réduction considérable,

Pour les Incendiés.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande Bretagne, et Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St-Laurent et de la Baie de Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cape-Breton, Terreneuve, les Bermudes et la Jamaïque.

Des nouveaux et élégants chars-palais gréés de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le Continent européen peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax, en partant de Toronto Mercredi après-midi.

Les expéditeurs de grains et de marchaddises trouveront au port d'Halifax toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du Fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à

E. KING, Agent de billets,
No 27, rue Sparks, Ottawa
ROBERT B. MOODIE,
Agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 bloc Rossin, rue York Toronto.
D. POTTINGER,
Surintendant général.

Bureau du chemin de fer.
Moncton, N. B., 3 Nov. 1885.

C. STRATTON

Marchand d'Epiceries

EN GROS ET EN DETAIL

COIN DES RUES

Dalhousie et St Patrick

OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers qu'il leur vendra des épiceries de premier choix à des prix extrêmement bas et livrées à domicile.

ENCHERE

Terres à phosphates

AVIS est par le présent donné que MARDI le VINGT DEUXIÈME jour de JUIN 1886 l'on procèdera, à l'Hôtel de Ville de Hull, Province de Québec, à la vente par enchère d'une étendue d'environ 14,500 acres de terres, situées dans la région des Phosphates de chaux, comté d'Ottawa.

L'on pourra se procurer, au département des terres de la Couronne, Québec, ou des agents des terres de la Couronne, à Montréal, Hull et Thurso, P. Q., ou aux agents des bois de la Couronne à Montréal et à Ottawa, la liste des Lots qui devront être offerts en vente.

W. W. LYNCH,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 29 mai 1886.
27 mai 1886.

Quelques uns des avantages

DES

CELEBRES

AMERS INDIGENES,

—LE—

POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.

1er **Avantage**—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas les remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25cts. on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois demiards.

2e **Avantage**—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

3e **Avantage**—On peut en prendre à volonté sans aucun danger

4e **Avantage**—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purificateur du sang.

5e **Avantage**—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

LOTERIE NATIONALE

DE—

M. LE CURE A. LABELLE

VALEURS DES LOTS

Première série	$50,000.00
GROS LOT	$10,000.00
Deuxième série	$10,000.00
GROS LOT	$2,500.00

GRAND TIRAGE FINAL

—DES—

LOTS

DE CETTE LOTERIE

Le 11 AOUT prochain

Les Gros Lots seront tirés

Hatez-vous d'acheter vos Billets

COUT DU BILLET

Première série	$1.00
Deuxième série	25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. E. LEFEBVRE, No, 19 rue St Jacques.

Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis 8 cents)

Pour garnir les Maisons.

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

—DE—

TAPISSERIE

Voyez-les avant d'acheter.

Harris & Campbell,

RUE O'CONNOR.

FONDE EN 1837

DUPNEAUX & CIMENT ET A CHAUX DE HULL

Le soussigné attire l'attention des entrepreneurs et des autres intéressés sur les merites du

CIMENT DE HULL

et son adaptation pour les travaux de maçonnerie exposés à subir l'influence de l'eau. Le soussigné peut fournir les certificats des ingénieurs et des entrepreneurs les plus éminents. La manière de s'en servir est donnée sur chaque baril.

Bardeaux de Pin a vendre a bon marché

Les commandes par le télégraphe ou autrement sont remplies promptement.

C. B. WRIGHT, Hull, P.Q

VENANT D'ETRE RECUES

10,000

ROULEAUX DE TAPISSERIES

De tous genres et de tous prix.

Aussi, assortiment complet et varié de

Peintures, Huile, Mastic,

Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre.

Tous les ouvrages sont exécutés sous la surveillance même de M Philibert. Une visite est sollicitée

G. PHILIBERT

PEINTRE.

208 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

PORTRAITS

GRANDE REDUCTION

Photographies grandeur

CABINET

$2.00 par doz.

CHEZ

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex

Coin de la rue Rideau.

OTTAWA.

P. S.—Satisfaction garantie.

Tapis, Tapis, Etc

MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.

Ayant le plus grand assortiment, les meilleures valeurs, et les plus bas prix en fait de

Tapis, Prelarts, Rideaux,

Corniches, Pôles, Garniture et Meubles de toute sorte

à la

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie

Ottawa.

CHEMIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA

VOIE LA PLUS COURTE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL

Et tous les points à l'est.

4 CONVOIS A PASSAGERS 4

Tous Les Jours

AVEC

CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux villes de Nouvelle Angleterre, Troy, Albany et New-York.

A partir du 29 Juin 1885, les trains circuleront comme suit :

Partant d'Ottawa.	**Arr. à Montréal.**
8.00 a.m.	11.30 a.m.
4.50 p.m.	8.20 p.m.
Part de Montréal.	**Arr. à Ottawa**
8.45 a.m.	12.20 p.m.
4.30 p.m.	8.20 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de char ni de locomotive et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Coteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrive à Toronto à 10 heures du soir.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York viâ Springfield, quittant Boston viâ Lowell à 7.00 p.m. viâ Fichburg à 6.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE

ET RAILS NEUFS EN ACIER

Les passagers pour le Sud et l'est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper.

Le bagage est chéqué pour n'importe quel endroit.

Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc, rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Elgin.

Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien.

D. C. LINSLEY,
Géran

A. G. PEDEN,
Agent gén. des passagers
Ottawa 22 août 1884.

LETTRE PASTORALE

—DES—

Pères du Septième Concile de Québec

QUÉBEC, 6 JUIN 1886.

Nous, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque et Evêques de la province Ecclésiastique de Québec et Préfet Apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Au Clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de cette province, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Vous avez entendu dernièrement, Nos Très-Chers Frères, la voix du Chef de l'Eglise, dénonçant à l'univers, dans son Encyclique *Humanum Genus* du 20 Avril 1884, la Franc-Maçonnerie et autres Sociétés Secrètes.

Le Souverain Pontife rappelle à ce propos la parole du grand saint Augustin touchant deux cités qui se partagent le monde :

"La cité terrestre procédant de l'amour de soi porté jusqu'au mépris de Dieu ; la "cité céleste procédant de l'amour de Dieu "porté jusqu'au mépris de soi ;" (1) deux cités formant deux camps ennemis toujours en lutte depuis que Satan a tenté l'homme et l'a misérablement séparé de son Dieu. Le Saint-Père ajoute que "dans tous "les siècles, ces deux sociétés se livrèrent "toujours des combats mais avec une ardeur "plus ou moins grande," et que les fauteurs du mal sont de nos jours "comme coalisés "dans un immense effort sous l'impulsion "et avec l'aide d'une société répandue en "un grand nombre de lieux et fortement "organisée sous le nom de *Société des* "*Francs-Maçons.*"

Le Canada n'échappe pas à ce danger, N. T. C. F., puisque les sociétés secrètes ont été signalées par les Pères du Premier Concile Provincial de Québec des 1851. Empruntant les paroles de l'Apôtre aux fidèles d'Ephèse, (1) ils rappelaient aux fidèles, "qu'ils devaient marcher comme des "fils de lumière et s'éloigner absolument "de ces sociétés ténébreuses, dans lesquelles ne peuvent entrer les membres "de Jésus-Christ.

Vos Evêques ont traité le même sujet dans le troisième Concile Provincial, lorsque, dans leur Lettre Pastorale collective du 21 Mai 1865, empruntant la voix de Pie IX, de sainte mémoire, ils ont représenté comme de terribles ennemis, "ceux qui, "armés du secours des sociétés secrètes, "voudraient abolir tout culte religieux ; "qui foulent aux pieds les droits sacrés de "l'Eglise, en cherchant à la dominer injustement ; qui exaltent autant qu'ils peuvent la raison humaine, jusqu'à l'égaler "même à la révélation divine, etc."

Voici, N. T. C. F. comment s'exprimaient à leur tour les Pères du Quatrième Concile Provincial (Décret XI) : "Il est bien "déplorable que malgré les défenses portées par les Pères du Premier Concile de "cette Province, suivant les intentions "des Souverains Pontifes, un grand nombre de prétendus catholiques entrent "dans ces sociétés sous différents prétextes."

Nous-mêmes, N. T. C. F., pourrions-nous ne pas élever "la voix lorsque le Souverain "Pontife Nous prie, Nous conjure, d'unir "Nos efforts aux siens et d'employer tout "Notre zèle à faire disparaître l'impure "contagion du poison qui circule dans "toutes les veines de la société", lorsqu'il Nous exhorte "à arracher à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre et "de la faire voir telle qu'elle est ; de faire "connaître les artifices employés par ces "sociétés pour séduire les hommes et les "attirer dans leurs rangs : de dévoiler la "perversité de leurs opinions et l'infamie "de leurs actes."

Après avoir promulgué dans nos diocèses respectifs cette importante Encyclique, il Nous reste maintenant à unir Nos voix pour vous présenter un enseignement conjoint et exécuter ce qui Nous est si instamment recommandé par le Vicaire de Jésus-Christ et par son organe, la Sacrée Congrégation du Saint Office, dans ses *Instructions* du 10 mai 1884.

Pour mieux Nous conformer aux désirs et aux vues pleines de sagesse du Chef de l'Eglise, Nous voulons aujourd'hui tâcher de vous inspirer, N. T. C. F., une grande horreur de ces organisations ténébreuses en vous faisant connaître :

1o Ce qu'est la Franc-Maçonnerie dans laquelle se résument toutes les sociétés secrètes, soit qu'elles soient connues sous des noms différents, soit qu'elles travaillent de concert :

2o Quels sont les buts véritables de la Franc-Maçonnerie et des autres sociétés de ce genre et quels sont les moyens employés par elles pour y arriver :

3o Quels dangers courent ceux qui y entrent :

4o Enfin, quels sont les devoirs de ceux qui se sont laissé séduire.

I

CE QU'EST LA FRANC-MACONNERIE

Suivant l'aspect sous lequel on a considéré la franc-maçonnerie, elle a été définie de différentes manières : mais, voulant la représenter dans toutes les attributions qu'elle affecte, Nous emprunterons la notion qui en est donnée par un homme qui l'a étudiée profondément. (1) "C'est" dit-il, "une société d'hommes sans religion "unis ensemble par une organisation et "des serments horribles, sous la direction "occulte de chefs invisibles, pour faire la "guerre à l'Eglise et à la société, et, sous "le spécieux prétexte d'établir dans tout "l'univers la liberté, l'égalité, et la fraternité, ressusciter le paganisme."

"Née du protestantisme", dit un prélat "français, (2) elle en a pris toutes les négations premières, en y ajoutant une négation plus radicale encore, la négation universelle de tout l'ordre surnaturel."

On peut aussi définir la franc-maçonnerie : une association très ancienne, mère et directrice de toutes les autres sociétés occultes de notre époque, répandue présentement dans le monde entier.

Ce que Nous disons de la franc-maçonnerie s'applique en effet à toutes les sociétés secrètes en général, comme le Saint Père l'a exprimé dans son Encyclique, en disant : "Tout ce que nous venons de dire, ou que nous "nous proposons de dire, doit être entendu "de la secte maçonnique envisagée en son "ensemble et en tant qu'elle embrasse "d'autres sociétés qui sont pour elle des "sœurs et des alliées."

II

BUTS VÉRITABLES DE LA FRANC-MAÇONNERIE ET DES AUTRES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET MOYENS QU'ELLES PRENNENT POUR Y ARRIVER.

Leur premier but (si elles pouvaient y parvenir) est de se substituer à l'Eglise dans le monde.

"La franc-maçonnerie," dit un adepte "converti (1), grotesque imitation du catholicisme, a ses rites particuliers. Les "prêtres de Dieu ayant une liturgie, les "valets de Stan, s'érigeant en pontifes, ont "voulu avoir la leur."

"Le but de la franc-maçonnerie, en résumé, dit une revue estimée (2)," c'est de "de jeter notre Dieu, le seul vrai Dieu, "qu'ils appellent avec haine, et que nous "nommons avec amour *Adonaï*, à bas de "son trône éternel, pour mettre à sa place "leur Dieu à eux *Eblis*, qui n'est autre que "Lucifer ou Satan."

Elle a des loges pour temples, on y célèbre un véritable culte, des cérémonies, souvent ridicules, il est vrai, mais aussi odieuses que sacrilèges ; (3) elle adore son dieu à elle, l'esprit infernal ; elle a ses doctrines positivistes et naturalistes ; elle prêche une morale libre et indépendante, favorisant les passions et en préparant le triomphe dans les cœurs.

Un de ses chefs a dit que la secte maçonnique "travaille à rouler le cadavre du catholicisme dans la fosse."

Léon XIII les connaît bien : "Ils ne prennent plus," dit-il, "la peine de dissimuler "leurs intentions, et ils rivalisent d'audace "entre eux contre l'auguste majesté de "Dieu. C'est publiquement qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Eglise, afin "d'arriver, si faire se pouvait, à dépouiller "complètement les nations chrétiennes "des bienfaits dont elles sont redevables à "Jésus-Christ Sauveur."

C'est pourquoi un savant évêque (1) l'appelle avec raison "une société secrète dont "le but est de faire disparaître du monde "la discipline religieuse, morale et sociale, "créée par les institutions chrétiennes."

Voyons les principaux moyens qu'elle emploie pour mieux poursuivre ce but infernal ;

a) La franc-maçonnerie insinue parmi ses membres une doctrine anti-chrétienne.—C'est Weishaupt (2) auteur du code de l'ordre, qui nous l'apprend en ces termes: "Souvenez-vous que la fin justifie les "moyens, que le sage doit prendre pour le "bien tous les moyens du méchant pour le "mal. Ceux dont nous avons usé pour vous "délivrer, ceux que nous prenons pour "délivrer le genre humain *de toute religion*, ne sont qu'une pieuse fraude que "nous réservons de dévoiler !....."

"Ne conspirons que contre Rome," disait une circulaire de la Haute Vente, "il faut décatholiciser le monde." (3)

Ainsi, comme vous le voyez, N. C. F., c'est bien à la Religion que les Francs-Maçons en veulent.—"Nous avons eu bien "des préjugés à vaincre chez vous, dit le "chef de cette association infernale, avant "de vous persuader que cette prétendue "religion du Christ n'était qu'un ouvrage "des prêtres, de l'imposture et de la tyrannie." (1)

(*b*) La Franc-Maçonnerie cherche à abolir partout où s'exerce son influence le respect pour les préceptes de la morale, et à éliminer radicalement toute idée de contrainte ou d'opposition aux passions brutales. "Les bases de la morale maçonnique, dit un "éminent prélat, (2) ne sont pas autres choses "que la liberté et l'égalité primitive ou le "prétendu état de nature, qu'il faut établir "pour la destruction de toute autorité "spirituelle et temporelle. Cette morale "ressort de tous les grades et de tous les "rites."

La Franc-Maçonnerie impose aussi à ses adeptes, adopte pour siens et proclame bien haut les faux principes du libéralisme moderne : la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'exclusion de la Religion de la politique et des affaires publiques, la laïcisation absolue de l'enseignement, le pouvoir de l'Etat sur les liens du mariage, la souveraineté du peuple, etc.

(*c*) La Franc-Maçonnerie tâche d'empêcher les enfants de ses membres de recevoir le baptême ; les épouses des francs-maçons avancés initient leurs enfants à la maçonnerie et les portent à la loge ; cette initiation remplace le baptême. (3)

"Elle a tout un ensemble de cérémonies "et de rites : elle confère un baptême à sa "façon." (4)

(*d*) Connaissant l'importance de l'éducation, la Franc-Maçonnerie s'efforce de toute façon de s'emparer de l'enfance et de la jeunesse au moyen d'écoles et autres maisons d'instruction exclusivement laïques, d'où est banni tout contrôle de l'Eglise, tout enseignement religieux, et qui sous l'apparence de neutralité, sont complètement hostiles au christianisme. Des générations ainsi formées à l'absence et même à la haine de toute religion révélée, et n'entendant jamais parler ni de Dieu ni de ses lois, ni de la vertu, ni d'une vie future, que peuvent elles promettre aux temps qui nous suivront ?

(*e*) La Franc-Maçonnerie protège le divorce. "Dans le mariage maçonnique "que nous avons vu pratiquer à l'Ile Maurice, il y a vingt ans, dit un Evêque, (1) "le *vénérable*, c'est-à-dire, le chef de la loge "demande au premier surveillant devant "les conjoints :

"Que pensez-vous de l'indissolubilité du "mariage ?—Elle est contraire aux lois de "la nature et de la raison.—Quel doit en "être la correctif ?—Le divorce."

Voilà le langage et les principes des vrais maçons.

(*f*) La Franc-Maçonnerie entoure autant que possible, le maçon mourant de *frères*, connus sous le nom de *solidaires*, chargés d'éloigner de son lit le prêtre et toute idée religieuse. Ils ont été nommés *solidaires* "parce qu'ils s'engagent vis-à-vis les uns "des autres, par pacte formel, à vivre sans "religion et à mourir sans prêtre.' (2)

"Elle a un cérémonial pour les enterrements, etc, tout cela avec des invocations, "des bénédictions, des encensements, des "consécrations ; en un mot, une apparence "de culte." (3)

g) Quand le franc-maçon meurt ainsi, ses amis ont bien soin de conduire son cadavre tout droit au cimetière sans cérémonies ni prières, ce que l'on a appelé avec raison *enfouissement civil.*

(*h*) Il fallait un moyen qui atteignît aussi les femmes : et l'on a créé pour elles des loges que l'on appelle *d'adoption.* Ce sont des francs-maçons qui les dirigent, y célèbrent des fêtes, prononcent des discours, etc. Les femmes y prêtent un serment analogue à celui des hommes.

La femme une fois entraînée dans le mal, il est facile de comprendre que la famille y tombera bientôt : et c'est ce que veut la maçonnerie :

"La famille c'est l'obstacle, disait un "des chefs ; (1) elle est à détruire, si l'on "veut arriver à donner à tous une éducation égale et révolutionnaire."

son pouvoir l'*Indifférentisme*, sous prétexte de tenir la porte des loges ouverte à toute espèce de personnes. "Si tous les "membres de la secte, dit Léon XIII, ne "sont pas obligés d'abjurer explicitement "le catholicisme, cette exception, loin de "nuire au plan général de la franc-maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui "permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance, et rend accessible à un plus grand "nombre l'admission dans la Secte. De "plus, ouvrant leurs rangs à des adeptes "qui viennent à eux des religions les plus "diverses, les francs-maçons deviennent "plus capables d'accréditer la grande "erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes, le souci de la religion et à mettre "sur le pied de l'égalité toutes les formes "religieuses."

(*j*) Enfin pour consommer leur œuvre de ténèbres, les loges ont amené la situation *inique* et *intolérable*, dans laquelle se trouve le Pontife Romain, et "elles proclament que le moment est venu de supprimer la puissance sacrée du Chef de "l'Eglise, et de détruire entièrement cette "Papauté *qui est d'institution divine.*" (1)

Le *deuxième* but des sociétés secrètes est de se saisir de l'autorité temporelle dans les divers Etats. La Franc-Maçonnerie a fait d'incroyables progrès dans ce sens. C'est Léon XIII lui-même qui nous le fait remarquer :—"Elle se tient toujours prête, "dit-il, à ébranler les fondements des "empires, à poursuivre, à dénoncer et "même chasser les princes, toutes les fois "que ceux-ci paraissent user du pouvoir "autrement que la secte l'exige."

Le *grand-maître*, en recevant le serment même des femmes, ne leur cache pas que "la première de leurs obligations sera d'ai"grir les peuples contre les rois, contre "les prêtres, et que le complément final "est l'anéantissement de toute monar"chie." (2)

Pour tout bouleverser ainsi et arriver à ses fins, la Franc-Maçonnerie fomente et encourage les révolutions. Un historien, qui n'est pas suspect, (3) en rend témoignage dans ces termes :—"A la veille de la ré"volution française, la Franc-Maçonnerie "se trouvait avoir pris un développement "immense : répandue dans l'Europe entière, elle secondait le génie méditatif de "l'Allemagne, agitait sourdement la France, et présentait partout l'image d'une "société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile."

A l'appui de ces assertions, Nous vous citerons l'extrait suivant d'une lettre concilaire adressée aux fidèles de la province de New-York, en 1883 ; (1)

"Dans les contrés du vieux monde, les "sociétés secrètes cherchent la destruction de l'ordre existant ; elles attaquent "directement la Religion et ses ministres ; "elles publient les faussetés les plus grossières sur le compte de l'Eglise ; elles calomnient et avilissent les plus hauts dignitaires. De toutes les manières possibles, elles s'efforcent de saper son autorité ; elles excitent les passions de la "multitude contre Elle ; elles tâchent de "soustraire les enfants à son influence et à "son enseignement ; elles bannissent les "communautés religieuses ; elles profanent et sécularisent les temples de la "prière, répandent la corruption parmi la "jeunesse, caricaturent les choses les plus "saintes, arrachent les crucifix des murs "des maisons d'école, jettent dehors l'image du Sauveur comme une chose im"monde."

"Leur plus grand intérêt, dit à son tour Léon XIII, étant de ne pas paraître ce "qu'ils sont, les maçons jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes, réunis ensemble pour cultiver les "sciences ; ils ne parlent que de leur zèle "pour le progrès de la civilisation, de leur "amour pour le pauvre peuple."

Pour les rois, les fils de rois et les grands du monde, la franc-maçonnerie est aristocrate ; pour les gens du peuple, elle se fait démocratique ; elle flatte toutes les ambitions : celles du riche, celles du pauvre, celles du savant et celles de l'ignorant. "La Franc-Maçonnerie aime les princes et "les nobles comme le loup aime les moutons. Donc les princes, les nobles et les "riches affiliés à la Maçonnerie, loin de "voir dans les arrière-loges, ne voient pas "même dans les loges : on les y voit et "surtout on les y fait voir." (1)

III

DANGERS DE S'AFFILIER A LA FRANC-MAÇONNERIE

Le *premier* danger que l'on court en entrant dans les loges, c'est que les affiliés sont obligés de prêter plusieurs serments illicites, résumés dans le premier qui leur est imposé quand ils deviennent apprentis, et par lequel ils "jurent très solennellement et sincèrement de cacher, couvrir, "et ne jamais révéler, ni en tout, ni en "partie, ni sur un point, ni sur plusieurs, "les secrets et mystères des maçons ; secrets et mystères qui leur ont été, leur "seront alors et pourront peut-être leur "être confiés dans la suite."

Ce serment, un peu différent dans les termes, est le même au fond dans les différents pays.

"Pour déterminer les curieux, on leur "confie que la société conserve religieusement un secret qui n'est et ne peut-être "le partage que des seuls franc-maçons." (2)

"Se trouver membre d'une loge, se sentir en dehors de sa famille et de ses enfants, appelé à garder un secret, qu'on ne "vous confie jamais, est pour certaines "natures une volupté, une ambition." (3)

Là est sans doute la raison des paroles suivantes adressées par le *vénérable* (ou chef de la loge) en procédant à l'initiation d'un maçon : "Chaque degré a ses secrets "particuliers : ces secrets ne sont pas communiqués à tous, mais on les donne au "candidat selon son mérite et ces aptitudes."

Les Pères du troisième Concile Plénier de Baltimore (1) ont signalé aux fidèles des Etats-Unis le danger des ténèbres dont s'entourent les sociétés secrètes :

"Si, dans une société, disent-ils, les "membres sont tenus au secret, même "lorsqu'ils sont interrogés avec raison par "l'autorité compétente, ils sont mis par là "même en dehors des limites de l'approbation de l'Eglise : ils ne peuvent en même "temps continuer à être membres et prétendre être admis aux sacrements. Il "faut en dire autant de toute organisation "d'après laquelle les membres sont liés par "une promesse d'obéissance aveugle à l'acceptation anticipée et à l'exécution des "ordres, quels qu'ils soient, légitimes ou "illicites, qui peuvent émaner de leurs "chefs : parce qu'une telle promesse est "également contraire à la raison et à la "conscience."

C'est là en effet le *second* danger que l'on court en entrant dans les loges, puisqu'on s'y engage par un serment bien téméraire "à obéir aux signes légaux et aux "ordres que donnera une loge de maîtres "maçons."

Quel aveuglement que de se mettre ainsi sous la direction de chefs non responsables dont les ordres ne souffrent pas de réplique ! Bien plus, n'est-ce pas le dernier degré de la folie que de soumettre, de gaieté de cœur, la liberté de ses actions à la merci de chefs inconnus, sans conscience ni religion ? Oui, aveuglement, folie, ou plutôt esclavage le plus humiliant, voilà la position de ces dupes insensées ; car c'est souvent sur l'échafaud ou dans les bagnes qu'elles vont expier les actes criminels qu'on leur fait commettre à un moment donné, tandis que les chefs cachés dans les ténèbres dont ils s'entourent voient verser le sang des victimes et échappent à une condamnation qu'ils ont méritée eux-mêmes.

"Il y a dans la franc-maçonnerie des "grades et toute une hiérarchie, dit un "écrivain moderne, (1) à partir du premier grade, celui d'apprenti, jusqu'aux plus élevés, l'œuvre de la Franc-maçonnerie est "une œuvre de haine contre Dieu, son "Christ et l'Eglise Catholique.'

"Après l'apprenti, viennent les grades "de *Maître*, et de *Rose-Croix*, puis celui "de *Kadosch*, qui font la matière d'un "traité spécial intitulé la *maçonnerie occulte*, où l'on trouve les détails de la hiérarchie des *ateliers*. Enfin les 33es qui "sont les chefs suprêmes, possèdent leurs "statuts secrets, leurs règlements particuliers : ils ont une organisation spéciale dans la secte : ils forment une société au milieu de la société, un ordre au "sein de l'ordre, et sont *le Sacre-collège* de l'église du grand architecte." (2).

La Franc-Maçonnerie est entre les mains d'une demi-douzaine d'individus inconnus et ayant des desseins sinistres. Un homme d'état protestant écrivait en 1845, en parlant des révolutions européennes : "Tout "ces grands mouvements des peuples opprimés, etc, sont combinés par une *demi douzaine* d'individus qui donnent leurs "ordres aux sociétés secrètes de l'Europe "entière."

"Il faut reconnaître qu'il existe chez les "Franc-Maçonnerie un centre caché de direction qui varie suivant les circonstan